



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Communiqué de presse

26 octobre 2021

## COVID-19 : Appel à la vigilance et à la Vaccination en Sarthe

### Une situation épidémiologique qui se dégrade

La région des Pays-de-la-Loire et le département de la Sarthe, connaissent une évolution très défavorable des indicateurs de suivi de la COVID-19.

Au 25 octobre,

- Le taux d'incidence en population générale s'établit à 52,1 cas pour 100.000 habitants en Sarthe contre 40 cas au 1<sup>er</sup> octobre. Le taux de positivité des tests est de 2,4% en Sarthe contre 1,3% au 1<sup>er</sup> octobre.
- Le **taux d'incidence parmi la population des 65 ans et plus** s'établit à **110,2 cas** pour 100.000 habitants en Sarthe contre 30,5 cas au 1<sup>er</sup> octobre. Le taux de positivité des tests est de 6,3% en Sarthe contre 1,7% au 1<sup>er</sup> octobre.

A nouveau, des personnes porteuses de la Covid-19 nécessitent une prise en charge hospitalière, dans les services de médecine et de réanimation.

- Ainsi, la Sarthe comptait 25 patients suivis en service de médecine et 3 admis en réanimation. En région, ce sont 196 personnes admises en service de médecine et 45 en service de réanimation.

**Les contaminations à la Covid-19 sont sur cette période portées significativement par la population des 65 ans et plus**, qui se contamine massivement et contribue à la diffusion du virus dans les autres classes d'âge.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation.

- La reprise des activités sociales et culturelles depuis la rentrée et la participation des personnes de plus de 65 ans à des événements mêlant activités et temps conviviaux se traduit par plusieurs épisodes groupés de cas (clusters).
- Les études récentes suggèrent une baisse de l'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la COVID-19. Cette baisse de protection concerne essentiellement l'efficacité contre l'infection et contre les formes symptomatiques, quel que soit le vaccin administré. Elle ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de forme grave, mais ces dernières demeurent les plus affectées.

- 45% de la population des 65 ans et plus, éligible au rappel vaccinal (condition d'au moins six mois après la 2<sup>ème</sup> injection) n'ont pas bénéficié de ce rappel en région.
- Les gestes barrières ne sont plus respectés lors de ces moments de regroupement de population et l'absence de tenu du carnet de rappel empêche la mise en place du contact-tracing, retarde l'identification des chaînes de contaminations et limite à mise en isolement des cas contacts.

Afin de limiter la propagation de ce virus avec des chaînes de contamination qui peuvent être invisibles, car les personnes porteuses sont asymptomatiques, de limiter les formes graves du virus chez les personnes vulnérables, et de maintenir nos indicateurs les plus bas possibles, la mobilisation de tous est appelée.

## Appel à la mobilisation

### Appel à la primo-vaccination

Il reste en Sarthe près de 6.500 personnes de plus de 85 ans qui ne sont pas vaccinées. Il importe notamment que les professionnels du domicile, professionnels de santé, personnels des centres communaux d'action sociale, poursuivent leurs efforts pour convaincre une partie de cette population de se faire vacciner.

### Appel à bénéficier du rappel vaccinal

Près de 45% des personnes éligibles au rappel vaccinal, avec la condition d'avoir reçu la 2<sup>ème</sup> injection il y a plus de six mois, n'ont pas encore bénéficié du rappel vaccinal. Le rappel permet de « réactiver » les défenses immunitaires des personnes et de mieux les protéger contre la COVID-19.

Ce rappel peut-être « couplé » avec l'administration du vaccin contre la grippe, puisque les populations à risques sont les mêmes.

La vaccination couplée (antigrippe et anti COVID-19) se fait auprès des professionnels de santé de ville, médecins, infirmiers pharmaciens, notamment.

### Appel au respect absolu des gestes barrières

Le maintien des gestes barrières demeure le moyen le plus efficace pour lutter contre la COVID-19, **même lorsque l'on est vacciné.**

Le port du masque, le lavage régulier des mains, la distanciation sociale, le salut à distance (pas d'embrassades, pas de poignées de mains) doivent devenir un réflexe, comme l'est le port de la ceinture de sécurité dans la voiture.

### Appel au dépistage et au respect de la période d'isolement

Si l'on présente des symptômes évocateurs de la COVID-19 (céphalée, fièvre, douleurs musculaires, perte du goût et/ou de l'odorat, etc.), si on pense avoir été exposé un risque contamination à la COVID-19, si l'on est considéré comme cas contact, il faut **se faire dépister sans attendre.**

**Enfin, en cas de test positif, il faut s'isoler pendant 10 jours** et prévenir immédiatement les personnes avec lesquelles on a été en contact rapproché, pour qu'elles s'isolent à leur tour et réalisent un test de dépistage.

### Contact presse :

Service communication ARS / 06 78 26 56 94 / [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) /  @ars\_pdl